

Port du masque obligatoire

Pour votre information, le port du masque sera désormais obligatoire à l'école pour les enfants à partir de 6 ans, et ce, dès la rentrée du lundi 2 novembre 2020.

Les masques seront fournis par les familles.

A ce jour, nous n'avons pas de stock de masques pour les enfants, qui nous permettent de vous dépanner en cas d'oubli.

Mme Morcillo
Directrice de l'école